



COMMUNIQUÉ

N° : 60

Arriver à l'aéroport « prêt à s'envoler », bientôt une réalité grâce aux nouvelles normes de l'industrie

6 décembre 2022 (Genève) – L'Association du transport aérien international (IATA) a développé des normes qui vont faire en sorte que les voyageurs se rapprocheront de l'objectif d'arriver à l'aéroport prêts à s'envoler. La nouvelle pratique recommandée sur la numérisation de l'admissibilité permettra aux voyageurs de prouver leur admissibilité à une destination internationale en évitant de s'arrêter à un comptoir de contrôle ou à une porte d'embarquement pour la vérification des documents.

Dans le cadre de [l'Initiative One ID](#), les compagnies aériennes collaborent avec l'IATA pour numériser l'expérience des passagers aux aéroports grâce à des processus biométriques sans contact.

Les programmes sont déjà en usage dans divers aéroports, permettant aux voyageurs de cheminer tout au long du processus aéroportuaire, notamment à l'embarquement, sans présenter de documentation papier parce que leur carte d'embarquement est reliée à un identifiant biométrique. Mais dans plusieurs cas, les voyageurs doivent encore faire la preuve de leur admissibilité à un comptoir d'enregistrement ou à la porte d'embarquement en faisant vérifier physiquement leur documentation papier (passeport, visa et preuve de santé, par exemple).

La norme de numérisation de l'admissibilité fera progresser la mise en œuvre de l'initiative One ID grâce à un mécanisme permettant aux passagers d'obtenir numériquement toutes les autorisations nécessaires au voyage directement des gouvernements avant le départ. En partageant avec leur compagnie aérienne leur statut « OK to Fly », ils pourront éviter toutes les vérifications de documents à l'aéroport.

« Les passagers désirent que la technologie simplifie les voyages. En permettant aux passagers de prouver leur admissibilité aux compagnies aériennes avant d'arriver à l'aéroport, nous faisons un pas important. Le récent sondage mondial de l'IATA auprès des passagers a montré que 83 % des voyageurs sont disposés à divulguer leur information d'immigration afin d'accélérer les processus. C'est pourquoi nous sommes persuadés que cette option aura la faveur du public voyageur lorsqu'elle sera offerte. Et on encouragera les compagnies aériennes tout comme les gouvernements avec des données de qualité, des exigences de ressources réduites et des preuves d'admissibilité délivrées avant l'arrivée du passager à l'aéroport », explique Nick Careen, vice-président principal de l'IATA responsable des opérations, de la sécurité et de la sûreté.

Ce que les voyageurs pourront faire à l'avenir :

1. Créer une identité numérique vérifiée en utilisant l'application de la compagnie aérienne sur leur téléphone intelligent.

2. Au moyen de leur identité numérique, expédier les preuves de tous les documents requis aux autorités de la destination avant même le voyage.
3. Recevoir une « approbation d'admissibilité » numérique dans l'application d'identité numérique/passeport.
4. Divulguer leur accréditation vérifiée (et non pas toutes leurs données) à la compagnie aérienne.
5. Recevoir confirmation de la compagnie aérienne attestant que tout est en ordre et se rendre à l'aéroport.

Sécurité des données

Les nouvelles normes ont été mises au point pour protéger les données des passagers et garantir que les voyages demeurent accessibles à tous. Les passagers conservent le contrôle de leurs données et seulement les données d'accréditation (approbations vérifiées, et non les données sous-jacentes) sont divulguées directement d'une partie à l'autre (sans intermédiaire). Cela sera interopérable avec les normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), y compris les normes touchant les accréditations numériques. Les options de traitement manuel seront conservées de sorte que les voyageurs auront la possibilité de refuser les processus d'admissibilité numériques.

« Les voyageurs peuvent être assurés que ce processus sera à la fois pratique et sûr. Un point important est que l'information est partagée selon le besoin de savoir. Même si les gouvernements peuvent exiger des renseignements personnels détaillés pour accorder un visa, la seule information qui sera transmise à la compagnie aérienne sera que le voyageur est titulaire d'un visa et les conditions afférentes. Et puisque les passagers conserveront le contrôle de leurs propres données, aucune grande base de données ne sera constituée qui pourrait nécessiter des mesures de protection. Par la conception du système, nous assurons sa simplicité, sa sécurité et sa commodité », ajoute Louise Cole, directrice de l'expérience client et de la facilitation à l'IATA.

Timatic

Le service [Timatic](#) de l'IATA contribue à réaliser la vision One ID grâce à une information fiable sur les exigences d'entrée accessible aux compagnies aériennes et aux voyageurs. L'intégration de Timatic à l'application, offrant un modèle de registre des exigences d'entrée, apporte un processus bien établi mondialement de collecte, vérification, mise à jour et distribution de cette information.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 300 compagnies aériennes qui assurent 83 % du trafic aérien mondial.

- Vous pouvez visiter notre page Twitter – <https://twitter.com/iata> – pour être au courant des annonces, des politiques et d'autres informations importantes.
- [Fly Net Zero](#)
- [Pochette de presse de la journée mondiale des médias de l'IATA](#)